

Disclaimer :

The Competition DG makes the information provided by the notifying parties in section 1.2 of Form CO available to the public in order to increase transparency. This information has been prepared by the notifying parties under their sole responsibility, and its content in no way prejudices the view the Commission may take of the planned operation. Nor can the Commission be held responsible for any incorrect or misleading information contained therein.

M.8185 ATLANTIA / EDF / ACA

SECTION 1.2

Description of the concentration

L'opération consiste en l'acquisition du contrôle conjoint de Société Aéroports de la Côte d'Azur (« **ACA** ») par Atlantia, sa filiale Aeroporti di Roma (« **AdR** ») et Électricité de France (« **EDF** »), via sa division d'investissement EDF Invest (collectivement les « **Sociétés Mères** »), par l'intermédiaire d'une société *ad hoc* détenue conjointement par les Sociétés Mères (la « **Transaction** »).

Les Sociétés Mères acquerront le contrôle conjoint d'ACA par achat d'actions d'ACA.

Atlantia est un groupe italien investissant au niveau mondial dans le domaine des infrastructures et des services associés liés au secteur des transports. Atlantia est en particulier actif dans le secteur aéroportuaire en Italie au travers de sa filiale AdR.

EDF est un producteur et fournisseur d'électricité et, dans une moindre mesure, de gaz, actif en France et dans le monde. En complément de ses métiers industriels, conformément à ses obligations de couverture des engagements nucléaires de long terme, EDF assure à travers sa division EDF Invest, la gestion des investissements non cotés du portefeuille d'actifs dédiés d'EDF.

ACA réalise, développe, renouvelle, entretient, exploite et gère des infrastructures aéroportuaires dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.